

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE L'AISNE C'EST :

EN JESUS-CHRIST...

A l'écoute de l'Esprit Saint, ouvrons des voies, osons la Parole et suivons les pas du Christ.

Nous voulons rappeler ici que notre mission, confiée par le Christ, trouve sa source dans le baptême et est sans cesse à approfondir. Nourris et fortifiés par son Esprit, nous nous engageons à être fidèles à notre vocation reçue du Père, qui est d'accueillir et de faire grandir chaque enfant qui nous est confié.

Nous serons particulièrement attentifs à ceux qui connaissent une fragilité personnelle, familiale ou sociale.

Les établissements catholiques d'enseignement de l'Aisne posséderont des lieux et des espaces d'écoute, de partage, de formation, d'intériorité. L'annonce explicite de la foi chrétienne y est vécue à travers des temps ordonnés de catéchèse et d'annonce de Jésus-Christ.

Les directions d'établissement, en collaboration avec une équipe d'animation pastorale, se doivent d'avoir à cœur de faire vivre et nourrir ces dimensions. C'est veiller ainsi à référencer nos postures à celles du Christ, enseignant et bon pasteur.

« L'éducation à la vie chrétienne ne se limite pas à favoriser le développement spirituel de l'individu, même si l'initiation à une vie de prière reste le principe et le fondement de l'édifice. L'intimité avec le Seigneur, lorsqu'elle est authentique, conduit nécessairement à penser, à choisir et à agir comme le Christ a pensé, choisi et agi, en vous mettant à sa disposition pour poursuivre son œuvre salvifique. »

Saint Jean-Paul II
JMJ de Paris

...ENSEIGNER, EDUQUER ET FORMER...

**« A l'école, les enfants (...) n'ont pas seulement besoin de ce que nous avons mais aussi de ce que nous sommes. »
Edith Stein**

Notre mission est d'enseigner les connaissances, les apprentissages, indispensables à la compréhension du monde et à la possibilité d'y exercer un futur métier. C'est donner à chacun la possibilité d'apprendre, de développer ses talents et, par là-même, de participer à la vie de la Cité.

L'école catholique demeure un lieu de transmission en vue de la formation intégrale de la personne : corps, âme, esprit. Notre mission est ainsi d'éduquer la totalité de la personne et de veiller à son unité.

« Une vision pédagogique adéquate est appelée à se préoccuper non seulement du comment, mais aussi du pourquoi, (...) à rendre au processus éducatif ce caractère unitaire qui empêche la dispersion dans la diversité des connaissances et des acquisitions en mettant au centre la personne dans son identité globale, transcendante et historique », (Congrégation pour l'Éducation Catholique).

« [L'école catholique] ne peut être école catholique, si elle n'est pas d'abord une école et ne présente pas les éléments déterminants d'une école. »

Congrégation pour l'Éducation catholique
École catholique et mission de l'Église

...ENSEMBLE...

Toute la communauté éducative est rassemblée autour d'un projet éducatif.

Dans un établissement, une communauté éducative se compose :

- des éducateurs au sein de l'institution, enseignants et personnels, salariés et bénévoles ;
- des prêtres envoyés aux établissements, des adjoints et animateurs en pastorale scolaire ;
- des élèves, étudiants, stagiaires, apprentis, destinataires du travail éducatif mais aussi acteurs de celui-ci ;
- d'associations de parents d'élèves (APEL), de gestion (OGEC), ... ;
- des chefs d'établissement missionnés pour faire vivre et développer le projet éducatif
- des parents, premiers éducateurs.

Ce qui fonde une communauté n'est donc pas une identité similaire mais un engagement de chacun à faire vivre le même projet.

L'autorité de tutelle veille à ce que tous ces acteurs, en cohérence, en lien, à leur niveau et avec les moyens adaptés, concourent à l'éducation des jeunes qui leur sont confiés. Tous seront reconnus comme tels.

Chaque communauté éducative doit être consciente d'être liée à une communauté diocésaine, académique, régionale, nationale et à l'Église universelle. L'autorité de tutelle veille à ce que le vivre-ensemble se fasse avec la conscience de ce périmètre.

« La communauté éducative doit avoir la possibilité d'exprimer ses talents au service de tous » ; « tous prennent part à l'accomplissement de la mission éducative de manière responsable, selon les fonctions qu'ils remplissent. »

Statut de l'Enseignement Catholique
Articles 32 et 33

...DES FEMMES ET DES HOMMES DEBOUT.

Notre école catholique tend à former chaque élève à l'ouverture au monde, à ses réalités, à les découvrir et les appréhender en confiance avec un comportement ajusté à sa finalité ultime.

La visée de cette mission est que les enfants, les adolescents, les jeunes adultes deviennent progressivement des femmes et de hommes debout. Qu'ils apprennent, au-delà du respect d'autrui dans sa différence, la coresponsabilité de chacun vis-à-vis de tous.

Qu'ils soient capables de faire preuve d'autonomie pour exprimer une opinion réfléchie et raisonnée où l'autre aura une place.

Nos écoles auront donc à cœur de développer chez nos élèves une sensibilité à la fragilité, et par là même, de leur donner le sens de l'engagement et du respect de toute vie.

Ainsi, ils pourront devenir bâtisseurs d'un monde plus juste et plus fraternel.

« [Nous avons à] promouvoir une éducation à la plénitude de l'humanité, parce que parler de l'éducation catholique équivaut à parler de l'humain, de l'humanisme. J'ai exhorté à donner une éducation inclusive, une éducation qui fasse une place à chacun et qui ne sélectionne pas de manière élitiste ceux qui bénéficieront de ses efforts. »

Pape François
Discours devant les parents d'élèves de l'Enseignement Catholique italien.